



CDC tiers monde

Rapport annuel 2006



Association créée et animée par les collaborateurs
de la Caisse des Dépôts et ses filiales



Sommaire

Editorial 1

Conseil d'administration 2

Les actions en 2006 3

Les ressources 6

La vie des sections 8

Les projets financés 9

Santé 10

Education 12

Economie locale 20

Si un certain nombre de pays, hier en émergence, commencent à concurrencer les pays développés, l'écart se creuse avec les pays les plus pauvres où règnent encore crises alimentaires, maladies endémiques et parfois guerres civiles. La mesure des progrès sur la voie des objectifs du Millénaire témoignent de la difficulté à nourrir, à soigner, à éduquer une partie importante de l'humanité. 90 millions d'habitants du monde souffrent encore de la faim.

DES PROJETS PERTINENTS

Depuis plus de 20 ans, CDC tiers monde poursuit ses efforts afin de réunir des fonds et de financer des projets de solidarité internationale. En 2006, les efforts de l'association ont tout d'abord porté sur la professionnalisation de la sélection de nos projets avec le travail d'analyse réalisé par le Comité des projets ; il s'agit de nous assurer de la pertinence de nos choix.

UNE GOUVERNANCE EXEMPLAIRE

Nombreux sont les collaborateurs du groupe qui nous apportent leur soutien de même que la Caisse des Dépôts, établissement public, nous verse une subvention et favorise la permanence de notre action ; nous devons à tous une gouvernance exemplaire : rigueur, transparence et déontologie doivent nous guider. C'est pourquoi, nos efforts ont également porté en 2006 sur la qualité de la gestion conduite par le Conseil d'administration.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Nous nous sommes également efforcés pendant l'année écoulée de consolider les partenariats de notre association :

- avec la Caisse des Dépôts qui nous apporte un soutien déterminant ;
- avec l'Association de gestion des restaurants (AGR) qui, tout au long de l'année, nous aide à communiquer avec ses convives et leur propose un produit partage ;
- avec l'ASOC qui nous a permis de constater l'efficacité du projet réalisé avec Planète Urgence en finançant des missions de volontaires et un voyage de tourisme solidaire au Bénin ;
- avec nos adhérents, de plus en plus nombreux à participer à la vie de l'association : comité des projets, conseils de section, vente du « bracelet solidaire », vente de billets de tombola, témoignages après un voyage dans les pays en développement.

ELISABETH GUINGAND

Conseil d'administration de CDC tiers monde

Présidente

Elisabeth Guingand (*Caisse des Dépôts*)

Vice-président

Guy Platini (*Transdev-Transamo*)

Trésorière

Françoise Detolle-Boulard (*Caisse des Dépôts*)

Trésorière adjointe

Christiane Le Thomas
(*retraîtée Caisse des Dépôts*)

Secrétaire

Isabelle Mercader (*CNP-Assurances*)

Secrétaire adjoint

Raphaël Landi (*Caisse des Dépôts*)

Autres membres

Présidente du Comité des Ressources

Marie-Françoise Dailhé (*Caisse des Dépôts*)

Président du Comité des Projets

Alain Jollet (*retraité DEXIA*)

Présidente section d'Angers

Brigitte Monsarrat-Lozach (*Caisse des Dépôts*)

Trésorière section d'Angers

Ghislaine Mignolet (*Caisse des Dépôts*)

Déléguée Générale

Marthe-Marie Chouette (*Caisse des Dépôts*)

EVALUATION ET PRÉVENTION DES RISQUES : UN COMITÉ DES PROJETS

Un Comité des projets présidé par Alain Jollet, membre du CA, et constitué d'adhérents de CDC tiers monde, a la responsabilité :

- d'examiner les projets et d'auditionner les associations candidates à un partenariat ;
- de fixer, en accord avec les partenaires, les indicateurs de suivi et d'évaluation des projets ;
- de faire des propositions pour la valorisation des projets : conférence, articles dans les supports (sur le pays, sur la technique, sur la problématique) ;
- d'assurer le suivi des projets.

Les choix du Comité des projets sont soumis à la validation du conseil d'administration.

SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES OPÉRATEURS

La convention mise au point avec l'appui de la direction juridique de la Caisse des Dépôts permet de contractualiser les relations entre CDC tiers monde et les associations qui réalisent les projets financés.

Pour chaque projet, une convention est donc signée avec l'association opératrice ; elle fixe les engagements et les modalités du partenariat.

Les différentes étapes du dialogue avec l'association partenaire sont retracées sur une fiche de suivi.

Partie intégrante de la convention, un petit nombre d'indicateurs de performance sont conjointement choisis afin de réaliser une évaluation du projet.

VISITES DE PROJETS

Au Laos

En novembre 2006, au cours d'un voyage, une adhérente a pu rencontrer des représentants de l'association Enfants d'Asie ASPECA, notre partenaire sur le projet « d'amélioration des conditions d'éducation dans 2 internats de la province de Phongsay avec l'achat de 10 263 livres ».

Elle a été « impressionnée par le dynamisme de la chargée de communication et l'engagement passionné du responsable Laos. L'association joue à fond la synergie entre les talents et les bonnes volontés qui gravitent autour d'elle et l'action est entièrement orientée vers son destinataire final ».

A Banda Aceh en Indonésie

Deux ans après le tsunami, une collaboratrice a pu visiter le centre d'étudiants Al Khafi sur le Campus Universitaire où des cours sont assurés régulièrement dans la salle qui a été équipée de 10 ordinateurs dans le cadre de la démarche « solidarité Asie du Sud ». Tous les ordinateurs sont en état de fonctionnement.

Elle a pu également assister à un autre cours dans une salle que nous avons aussi équipée d'ordinateurs, dans le village de Cot Gue.

Au Bénin

Les missions Planète Urgence

Participer en tant que citoyen ordinaire au développement des pays les plus pauvres, c'est possible si l'on a soif d'apprendre, de comprendre, de découvrir et si on a du goût pour l'action concrète grâce aux missions de Planète Urgence.

L'ASOC a financé 6 missions au Bénin à l'automne 2006. Les volontaires sont partis soutenir le projet « Ecole Mobile de Brousse », avec un véhicule transformé en bibliothèque itinérante ; ils ont accompagné le chauffeur/animateur local dans la tournée des écoles de brousse. Ils animaient des ateliers autour du livre et du soutien scolaire pour les enfants, et en soirée, des activités et des débats pour les parents.

Les voyages de tourisme solidaire

Les pays du Sud à faible niveau de vie deviennent de plus en plus des lieux de villégiature appréciés. Le tourisme solidaire permet aux populations locales d'améliorer réellement leur niveau de vie en favorisant le développement à long terme des pays visités.

Après un séjour au Burkina Faso en 2005 avec Tourisme et Développement Solidaire (TDS), l'ASOC a proposé en 2006, avec le même opérateur, un séjour au Bénin. Les participants à ce voyage ont pu rencontrer les volontaires de Planète Urgence et constater, eux aussi, l'engouement des enfants pour l'Ecole Mobile de Brousse.

Les ressources

LES ADHÉSIONS ET LES DONNÉS DIVERS :

Les ressources de l'association sont tout d'abord constituées des cotisations de ses adhérents et de dons individuels ; en 2006, le montant de l'adhésion a été fixé par l'Assemblée générale à 30 €.

LE SOUTIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Une convention a été signée en 2005 et renouvelée en 2006 pour définir les conditions et modalités du soutien apporté par la Caisse des Dépôts à CDC tiers monde afin de contribuer à l'accomplissement de son objet.

CDC tiers monde s'est engagée à remettre à la Caisse des Dépôts une déclaration précisant le montant global des cotisations des membres perçues au titre de l'exercice précédent ainsi que :

- son rapport financier faisant apparaître l'utilisation de la subvention allouée ; l'exercice précédent et son rapport moral, établis pour l'assemblée annuelle d'approbation des comptes de l'exercice précédent ;
- les comptes annuels faisant apparaître le montant des cotisations et dons perçus au cours de l'exercice précédent, certifiés sincères et exacts par un commissaire aux comptes relatifs au dernier exercice clos ;
- le programme prévisionnel de ses activités pour l'année en cours et notamment la liste des projets retenus pour financement, par l'assemblée générale.

Afin de permettre à CDC tiers monde d'affecter au soutien des projets toutes les sommes collectées, la Caisse des Dépôts met à la disposition de l'association divers moyens de fonctionnement listés dans l'annexe de la convention.

Le montant de la subvention annuelle de la Caisse des Dépôts est égal au montant des cotisations et des dons reçus des personnels du groupe Caisse des Dépôts versés au titre de l'exercice précédent. Ce montant ne pourra toutefois excéder 25 000 €.

Des opérations de collectes de dons peuvent également être organisées par des services de la Caisse des Dépôts à Paris ou dans ses établissements et ses filiales, auprès des personnels qui versent un don en échange de la remise de places de théâtre, livres, CD, mobiliers réformés, L'ensemble des chèques reçus par ces services, établis à l'ordre de CDC tiers monde, est remis à l'association. Cette année, Informatique CDC a ainsi organisé une vente de portables au profit de CDC tiers monde.

LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT MÉCÉNAT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Chaque année, le département Mécénat de la Caisse des Dépôts sur Paris, Angers et Bordeaux (depuis 2006) apporte un très grand soutien à CDC tiers monde : plus de 6 200 places de spectacles ont été échangées contre un chèque à l'ordre de CDC tiers monde, en 2006.

L'AGR APPORTE SON SOUTIEN EN PROPOSANT UN PRODUIT PARTAGE

Une convention triennale a été signée en février 2005 avec l'AGR. Elle définit les modalités d'un partenariat visant à développer la communication sur les actions qu'engage CDC tiers monde dans les pays les moins avancés, en s'appuyant sur les repas à thème organisés par l'AGR et sur la vente de produits partages.

3 repas à thème portant sur le Pérou, Madagascar et le Vietnam ont ainsi été organisés en 2006. Ces repas ont été l'occasion d'une communication commune AGR/CDC tiers monde autour de ces pays. Ils ont également été l'occasion de communiquer sur le second volet du partenariat : la vente aux convives d'un produit partage dont le bénéfice est reversé à CDC tiers monde pour contribuer au financement d'un projet choisi ensemble.

La subvention de 2 050 €, versée à CDC tiers monde fin 2006, permettra de financer en partie un projet au Niger qui comprend la construction d'un puits traditionnel, l'ouverture d'une boutique alimentaire gérée par les femmes et l'achat de 480 chèvres.

Lieu : Campement touareg de Takia

Objectif : Aider les familles à lutter contre la pauvreté

Montant du projet : 12 900 € – Opérateur : Orion Amanar

COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

Un site internet

Le nouveau site a déjà plus d'un an. Le panorama des réalisations de même que les fiches pays ont été actualisées après l'assemblée générale et, régulièrement, de nouveaux articles sont venus enrichir la rubrique « actualités ».

Depuis le 10 janvier 2007, le site de l'association est accessible par Internet, permettant ainsi l'accès aux informations à l'ensemble des collaborateurs de toutes les entités du groupe.

<http://www.cdc-tiersmonde.org>

La vie des sections

Les animations organisées par l'association ont bien évidemment pour objectif d'augmenter les ressources et de permettre de financer quelques dépenses de fonctionnement de l'association (papier, cartouches d'encre...).

LE BRACELET SOLIDAIRE DE L'ÉTÉ

Durant la semaine du développement durable, du 29 mai au 4 juin, une collecte de dons (2 €) en échange d'un ruban vert a été organisée par les bénévoles de CDC tiers monde sur un grand nombre de sites, au profit de la construction du centre d'accueil pour enfants orphelins ou abandonnés de Komienga (Burkina Faso).

LA TOMBOLA NATIONALE

Une tombola a été organisée sur un grand nombre de sites et les fonds récoltés ont été affectés à la construction de 3 écoles maternelles au nord du Vietnam.

LE COMMERCE ÉQUITABLE

Les produits issus du commerce équitable ont été proposés à plusieurs reprises aux collaborateurs angevins et bordelais notamment dans le cadre des animations.

SEMAINE « SOLIDARITÉ ASIE DU SUD »

- exposition du 16 au 20 janvier au 56, rue de Lille ;
- conférence le 19 janvier.

LES REPAS À THÈMES

- 16 mars : le Pérou au menu et vente de produits artisanaux par l'association Intipa Wawan et l'association Enfance et Avenir ;
- 15 juin : Madagascar au menu et vente de produits artisanaux malgaches ;
- 19 octobre : le Vietnam au menu et lancement de la tombola.

VENTE DE NOËL :

- 7 et 12 décembre vente de produits artisanaux du Vietnam par l'association Sourires d'Enfants.

FORUM DES ASSOCIATIONS À ANGERS

- le 4 octobre, participation de CDC tiers monde.

VENTES DE BRIOCHES ET DE PRODUITS ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE

- 5 ventes à Angers.

Les projets financés par l'association

Après examen des dossiers adressés par les associations, le conseil d'administration a retenu, pour 2006, 11 projets auxquels s'ajoutent 5 000 € de provision au titre du financement d'actions liées aux voyages de tourisme solidaire.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- L'opérateur doit être une ONG française ayant au moins trois années d'activités ;
- Les projets, de petite ou moyenne dimension, doivent être adaptés aux conditions de développement local (analyse de besoins spécifiques en fonction du climat, du contexte politique, économique et social ; utilisation de matériaux et/ou du savoir-faire local, ;
- Les habitants doivent être parties prenantes à la réalisation du projet (don de terrain, participation financière ou technique, responsable local...) ;
- L'autonomie de la communauté concernée doit être assurée au terme du projet.

LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Le montant maximum de la contribution de CDC tiers monde est fixé à 15 000 € ;
- L'opérateur doit assurer un auto financement de son projet à hauteur de 15 % ;
- Le solde doit être pris en charge dans le cadre d'un partenariat diversifié.

Les modalités de versement des fonds sont précisées dans la convention de partenariat, généralement :

- 50 % au démarrage des travaux ;
 - 40 % à la réception d'éléments significatifs permettant de vérifier l'avancement du projet (factures, rapport intermédiaire, photos, témoignages...) ;
- L'opérateur doit assurer un auto financement de son projet à hauteur de 15 % ;
- 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'indicateurs de performance.



Mise en place d'un système de santé

LIEU : au nord ouest de la Mongolie

CONTEXTE : enclavée entre la Chine et la Sibérie, la Mongolie est très vaste (3 fois la France) et très peu peuplée (2,5 M d'habitants). Les mongols sont éleveurs et nomades, vivant toute l'année sous la yourte qu'ils déplacent au gré des saisons pour ménager les sols qui nourrissent leurs troupeaux.

Dans la région de Bayan Ulgii les structures de soin sont articulées autour d'un hôpital régional dans la capitale locale et de dispensaires dans les soums (subdivisions de la région). La faiblesse des moyens financiers du pays ne permet plus de former le personnel médical, d'équiper les hôpitaux et de fournir les médicaments, en théorie gratuits et en pratique absents.

OBJECTIF : mettre en place un système de santé de qualité adapté. Le site pilote choisi est la région la plus isolée et la plus pauvre de Mongolie. Ce système devra être transposable aux autres régions.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : achat de matériel d'occasion : un échographe, un électrocardiographe et des appareils de mesure et d'analyse.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Actions Mongolie

FINANCEMENT ACCORDÉ : 5 000 € sur un budget de : 20 000 €



BILAN au 22 mars 2007

Le bilan de l'action 2006 menée par Actions Mongolie est très positif.

A l'hôpital de Bayan Ulgii, le médecin local a acquis une parfaite autonomie pour l'opération de la cataracte et, d'une façon générale, une bonne technique chirurgicale en ophtalmologie médicale légère ; 315 consultations et 32 opérations ont été réalisées.

Les médecins d'Actions Mongolie ont aussi effectué des missions dans le désert de Gobi, au sud du pays et dans le Khentii, une région du nord est où l'on exploite des mines de fluorure de calcium, de charbon et d'or. Au cours de chaque mission, plus de 300 personnes, en majorité des éleveurs ou des mineurs ont été soignées.

En fin de mission, pour préparer celle de 2007, Actions Mongolie a fait le point sur les besoins prioritaires.



Achat d'un véhicule tout terrain pour une Ecole Mobile de brousse

LIEU : au nord du Bénin

CONTEXTE : le Bénin se classe parmi les pays les moins avancés au monde et le taux d'alphabétisation national reste faible avec des disparités entre les sexes et les régions. Le système scolaire doit faire face à des difficultés récurrentes : un manque d'enseignants, une faible qualification des équipes pédagogiques, des infrastructures scolaires insuffisantes, une pénurie de matériels pédagogiques.

La plupart des enfants entrent à l'école à 7 ans pour y apprendre simultanément le français, l'écriture, la lecture et les mathématiques.

OBJECTIF : constituer une école itinérante : un véhicule tout terrain pré-équipé qui circulera dans plusieurs villages. Les activités de cet espace éducatif itinérant viendront en appui à l'enseignement de base dispensé par les maîtres de classes, avec pour objectif de familiariser les enfants avec le livre par le biais d'activités ludiques.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : achat d'un véhicule tout terrain et de l'équipement : 1 kit bibliothèque et 1 kit polyvalent (matériel de projection, matériel audio et différents supports de sensibilisation).

ASSOCIATION PARTENAIRE : Planète Urgence

FINANCEMENT ACCORDÉ : 11 500 € sur un budget de : 22 000 €



BILAN au 22 mars 2007

Depuis plusieurs années, Planète Urgence travaille en collaboration étroite avec des écoles du Sud.

L'Ecole Mobile de Brousse, c'est une école/bibliothèque avec ses étagères, ses livres, ses fournitures, mais dont la particularité est la mobilité. L'objectif est de familiariser les enfants avec le livre par le biais d'activités ludiques afin de leur donner le goût de la lecture.

L'animateur local et les volontaires de Planète Urgence animent divers ateliers socio-éducatifs autour du livre et du mot. Ils effectuent un travail d'accompagnement des enfants dans leur découverte de la lecture. Durant sa mission, le volontaire intervient dans une école, son action vient en appui à l'enseignant.

En 2006, six collaborateurs de la Caisse des Dépôts sont partis en mission avec le véhicule de l'Ecole de Brousse financé par CDC tiers monde, dans la zone rurale de Tanguiéta au nord Bénin.



Construction d'un centre d'accueil et de formation pour enfants

LIEU : au Sud Est du Burkina Faso

CONTEXTE : Kompienga, à la frontière du Togo et du Bénin, se situe dans la province la plus pauvre du Burkina Faso. L'agriculture est dépendante des conditions climatiques et du cours mondial des matières premières.

La situation sanitaire s'est rapidement détériorée avec l'explosion du SIDA (la plus forte de l'Afrique de l'Ouest) qui est venu s'ajouter aux autres maladies tropicales : le paludisme, la tuberculose, la méningite. L'activité économique est entravée et la sécurité alimentaire n'est plus assurée.

Les conditions de vie de la population, et en premier lieu celles des enfants, sont de plus en plus difficiles. Beaucoup d'enfants sont abandonnés ou orphelins à cause de la pauvreté.

OBJECTIF : construire un centre d'accueil et de formation qui offrira à une centaine d'enfants orphelins ou très pauvres une chance que la situation économique actuelle de Kompienga ne peut leur offrir. Ils seront accueillis au sein d'une famille « reconstituée » composée de la mère et de 4 à 5 enfants. Tous les enfants seront scolarisés, soignés et formés à un métier.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : terminer la construction d'un centre d'accueil et de formation.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Aide à nos amis de Kompienga

FINANCEMENT ACCORDÉ : 4 275 € sur un budget de : 28 500 €



BILAN au 22 mars 2007

La construction, commencée en 2004, et prévue sur 3 ans, s'est poursuivie en 2006. Durant l'année, ont été achevés :

- 2 nouvelles cases familiales accueillant chacune 5 enfants ainsi que la « mère » ;
- 2 cases pour l'accueil des adolescents ;
- le local administratif ;
- la loge du gardien ;
- le bâtiment de la cuisine ;
- la clôture totale du terrain ;
- le creusement d'un puits.

Les matériaux pour les ateliers ont été livrés à la fin de l'année et la construction est en cours. L'association veille à ce que les travaux soient, pour l'essentiel, réalisés par les gens de Kompienga,

Aujourd'hui, 30 enfants vivent dans le centre d'accueil et de formation ; l'objectif à terme est de 80 à 100.



Construction de salles de formation et de réunion

LIEU : au nord ouest du Rwanda

CONTEXTE : la guerre d'octobre 1990, le génocide de 1994, les attaques des « infiltrés Ex Far » et Interahamwe entre 1997-1999 ont beaucoup contribué à la perte de vies humaines et à la séparation des enfants de leurs parents. Des milliers d'enfants orphelins se sont alors retrouvés dans la rue, exposés à tous les dangers.

Face à cette situation tragique, le Point d'Ecoute, association créée en 1998 avec laquelle SOS Enfants collabore depuis 2000, s'est mobilisé en faveur de ces enfants des rues, en les aidant à retrouver leurs parents ou un membre de leur famille et en assurant leur scolarisation ainsi que les soins médicaux en cas de maladie.

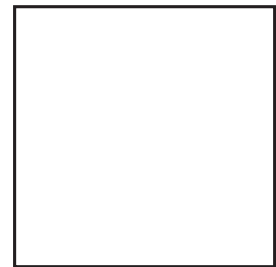
Actuellement, les enfants sont toujours accueillis dans un conteneur et le petit local servant de bureau pour le travail administratif est trop exigu pour permettre l'extension des actions de l'association.

OBJECTIF : doter le Point d'Ecoute de locaux pour l'accueil et l'écoute des enfants, de salles de formation et de réunion en nombre suffisant afin d'optimiser sa mission de réinsertion familiale, scolaire et sociale des enfants des rues de Gisenyi.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : construction de locaux, de salles de formation et de réunion.

ASSOCIATION PARTENAIRE : SOS Enfants

FINANCEMENT ACCORDÉ : 8 240 € sur un budget de : 16 740 €



BILAN au 22 mars 2007

La construction du nouveau bâtiment a pu démarrer dès le 31 juillet 2006.

L'entreprise chargée des travaux a accepté d'employer des jeunes de la rue dont la réinsertion familiale était devenue impossible pour diverses raisons : trop longue existence dans la rue, multiples essais et échecs de réinsertion, plus de famille... Sept jeunes participent ainsi au chantier. En contrepartie, ils perçoivent un salaire que le Point d'Ecoute met de côté pour le leur remettre à la fin des travaux, ceci en vue de leur permettre le démarrage d'une petite activité économique.

Vingt personnes travaillent sur le chantier et, aujourd'hui, la construction du bâtiment est presque achevée. Il ne reste plus qu'à installer toutes les fermetures et à réaliser les travaux d'aménagement intérieur.



Construction de 6 écoles

LIEU : au nord du Vietnam

CONTEXTE : dans la commune de Yen Son, peuplée à 99 % de minorités ethniques, les enfants commencent par parler leur langue maternelle et n'apprennent le Vietnamien que vers l'âge de 7 à 8 ans ; à l'âge de 5 ans ceci handicape pour passer l'examen d'entrée en cours primaire et les retarde dans leur scolarité. Il est donc indispensable de les alphabétiser avant l'entrée en école primaire ; ceci ne peut être fait que par des services de proximité compte tenu des grandes distances au sein de la commune enclavée dans les montagnes et divisée en 12 villages.

OBJECTIF : construire 6 jardins d'enfants pour permettre :

- la scolarisation et l'alphabétisation de tous les enfants de 3 à 5 ans ;
- une amélioration sensible de la santé et de l'état de nutrition de tous les enfants de 0 à 6 ans.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT :

- construction de 6 écoles avec salles de cours, toilettes, cantine et jeux de plein air ;
- formation des institutrices et aides éducatrices ;
- mise en place d'un suivi médical et d'une pharmacie au sein des écoles avec la formation d'une infirmière ;
- mise en place d'activités génératrices de revenus au sein des écoles pour subvenir aux besoins des écoles et alléger les cotisations des parents.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Sourires d'Enfants

FINANCEMENT ACCORDÉ : 14 578 € sur un budget de : 186 266 €



BILAN au 22 mars 2007

Les 3 petites écoles que nous finançons, dans les villages de Chu, Chen et Ho, sont construites, chacune comprend :

- une classe ;
- une chambre pour accueillir les institutrices ;
- une cuisine ;
- un puits et une citerne ;
- des latrines ;
- une cour cimentée avec un mur extérieur et un portail.

L'école du village de Chen a pu, dès le mois de janvier 2007, accueillir les enfants de 3 à 5 ans.

Les travaux des 2 autres écoles, situées dans des villages isolés dans les montagnes, ont débuté un peu plus tard en raison des difficultés d'acheminement des matériaux de construction durant la saison des pluies. Début mars, les enfants ont pu faire leur rentrée.



Création d'une unité de production d'huile de palme et de tourteaux

LIEU : au sud du Bénin

CONTEXTE : l'agriculture au Bénin occupe plus de 75 % de la population et représente environ 40 % du PNB. Le palmier à huile est l'une des toutes premières richesses agricoles du Bénin.

La commune d'Allada dispose de milliers d'hectares de palmiers à huile mais, faute d'infrastructures locales pour produire elle-même l'huile, elle est obligée de vendre à très bas prix les noix de palme aux huileries.

Elle ne peut pas non plus tirer des ressources financières d'un autre dérivé des noix de palme, le tourteau, combustible très apprécié et très utile en zone rurale.

OBJECTIF : créer une unité de production d'huile de palme et de tourteaux pour renforcer les activités d'une coopérative de 50 femmes et permettre à la commune d'assurer son développement économique et social.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT :

- construction d'un local et de deux puits ;
- fabrication de 10 foyers ;
- achat du matériel (bouilloires, cuves et bassines) ;
- achat de 4 tonnes de noix de palme.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Solidarité Europe – Tiers Monde

FINANCEMENT ACCORDÉ : 8 000 € sur un budget de : 52 024,45 €



BILAN au 22 mars 2007

La convention de partenariat avec l'association Solidarité Europe – Tiers Monde a été signée le 14 février 2007 et nous n'avons pas encore procédé au versement de la 1re tranche correspondant à 50 % du montant de notre financement sur le projet.

L'association a rencontré des difficultés à trouver un terrain pour la construction du local. Le Conseil d'administration de CDC tiers monde a décidé de ne procéder au 1er versement qu'après réception d'une copie de l'acte de propriété du terrain.

Le 20 mars 2007, l'association nous informe :

- que le terrain a été acheté début mars et qu'elle attend la convention de vente d'un jour à l'autre ;
- que les travaux de construction du bâtiment démarreront le 16 avril 2007, en présence de représentants de l'association.



Création de deux centres de promotion d'activités artisanales

LIEU : au nord du Burkina Faso

CONTEXTE : le Burkina Faso est un pays sahélien qui se situe parmi les pays les plus pauvres du monde. Dans les départements de Tikaré et Rouko, zone d'intervention du projet, la population rurale du pays est totalement dépendante du secteur agricole dont elle tire la quasi-totalité de ses ressources alimentaires et, dans une moindre mesure, de ses ressources monétaires.

Confrontés à une baisse de la productivité agricole, et en l'absence d'alternatives économiques, les jeunes adultes choisissent l'exode vers la ville ou l'exil vers des pays où ils pensent pouvoir accéder à des activités rémunérées.

OBJECTIF : améliorer les revenus de la population par l'accroissement de la productivité agricole, la valorisation des ressources naturelles et la diversification des activités économiques de 53 villages.

La construction de deux centres de promotion des activités artisanales entre dans le cadre d'un projet d'appui au développement durable. Les centres serviront d'espace de formation aux techniques de conservation et de transformation des produits agricoles (produits maraîchers). Ils permettront également la mise en place de petites activités artisanales génératrices de revenus (savonnerie traditionnelle, tissage et teinture).

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : construction de deux centres de promotion des activités artisanales.

ASSOCIATION PARTENAIRE : SOS Sahel

FINANCEMENT ACCORDÉ : 15 000 € sur un budget de : 385 200 €

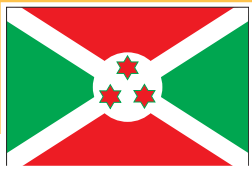


BILAN au 22 mars 2007

La convention de partenariat entre CDC tiers monde et l'association SOS SAHEL a été signée le 11 septembre 2006 ainsi que le premier versement correspondant à 50 % du montant de notre soutien financier.

L'association SOS Sahel construira 2 centres de promotion des activités artisanales :

- le premier à Rouko : le procès-verbal d'identification du terrain a été établi le 22 juillet 2006 et l'autorisation de construction a été délivrée le 15 mars 2007 : début des travaux de construction le 19 mars 2007 ;
- le second à Tikaré : le procès-verbal d'identification du terrain a été établi le 28 décembre 2006 et l'instruction est en cours pour l'autorisation de construction.



Création d'un atelier de couture pour jeunes filles

LIEU : au nord du Burundi

CONTEXTE : dans un pays qui a connu une période noire en 1993-1994, durant laquelle des affrontements ont fait des milliers de morts, suivie par une décennie d'instabilité et de guerre larvée, beaucoup d'infrastructures sont anéanties et la population est épuisée par cette situation ; ce qui a abouti au résultat pitoyable d'enfants orphelins traumatisés, abandonnés ou handicapés. La terrible pandémie du VIH/SIDA ne fait qu'accroître davantage le nombre d'enfants très vulnérables.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale, entreprise par l'APECOS (partenaire local de l'association UNCLE) : venir en aide à une communauté de 640 orphelins du SIDA. La prise en charge globale (alimentaire, médicale, juridique et psychologique) s'accompagne d'un développement d'activités génératrices de revenus pour que cette communauté puisse prendre en charge son avenir, à l'issue du programme.

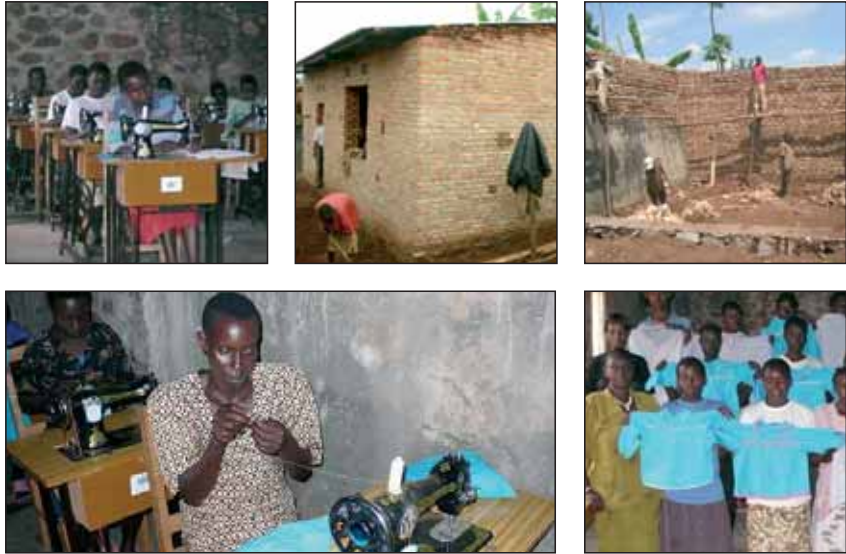
OBJECTIF : créer un atelier de coupe/couture pour un groupe de 40 jeunes filles très vulnérables, vivant à Kirundo au Burundi afin de leur procurer un revenu régulier au bout de 12 mois.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT :

- construction d'un bâtiment ;
- achat de matériels (dont 22 machines à coudre) ;
- formation des acteurs du projet.

ASSOCIATION PARTENAIRE : UNCLE

FINANCEMENT ACCORDÉ : 11 326 € sur un budget de : 21 276 €



BILAN au 22 mars 2007

La construction de l'atelier de couture, d'une surface de 60 m², est achevée.

La sélection des 40 jeunes filles qui bénéficieront de cet atelier a été faite parmi les volontaires qui présentaient le « potentiel » nécessaire (forme physique, formation initiale, motivation, capacités de concentration...).

La formation qui durera 9 mois, vient de débuter. Clotilde, la formatrice est satisfaite car le taux d'absentéisme est raisonnable (15 à 20 % environ). Durant la formation, chaque jeune fille perçoit une indemnité équivalente à 1 € ; cette somme couvre les frais de transport et de nourriture.

Au terme de la formation, les jeunes filles seront prêtes à produire certains vêtements simples de qualité standard, il s'agit d'uniformes destinés aux écoliers (chemises, pantalons et jupes). Les premiers clients seront l'APECOS et des ONG qui ont en charge des enfants scolarisés. La rémunération des jeunes filles sera proportionnelle au temps passé et dépendra de la production vendue.



Achat d'une sécheuse de cardamome

LIEU : au centre du Guatemala

CONTEXTE : pour gagner un revenu monétaire nécessaire au financement des achats de tous les biens vitaux qu'ils ne produisent pas, les indiens de la commune de Cobán cultivent la cardamome, épice destinée à la vente. Les cerises de cardamome, c'est-à-dire l'épice fraîche, doivent être séchées dans un délai de 24 à 36 heures après leur séparation du plan sous peine de pourrir.

Les indiens ne disposent pas de sécheuse et sont donc contraints de vendre l'épice fraîche aux industriels de Cobán dont les représentants parcourent la campagne au moment de la récolte. Ce projet a débuté en 2004 par la construction d'un local pour accueillir la sécheuse.

OBJECTIF : permettre aux indiens de Cobán (196 personnes) de récupérer le bénéfice découlant de la transformation de la cardamome (une fois séché elle est désignée sous le nom de « pergamino ») et d'en différer la vente jusqu'au moment de l'année où le cours du pergamino est à un niveau satisfaisant. De plus, le séchage diminue le coût de transport car 4 à 5 quintaux de cardamome séchée fournissent 1 quintal de pergamino.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : achat d'une sécheuse de cardamome.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Ensemble pour les Indiens du Guatemala (EPIG).

FINANCEMENT ACCORDÉ : 7 694, 73 € sur un budget de : 10 124, 50 €



BILAN au 22 mars 2007

La sécheuse de cardamome a été installée en juillet 2006.

Les paysans cultivent la cardamome depuis des décennies sur des terres qui appartiennent à un citoyen des Etats-Unis ; celui-ci a décidé de vendre sa propriété. La sécheuse est administrée par un groupe de pères de familles et les bénéfices dégagés par l'exploitation seront affectés à l'achat des terres.

Le projet va ainsi permettre d'empêcher l'expulsion des indiens mayas k'ekchis de cette communauté et, peut-être, leur éviter d'aller grossir la population de quelque « bidonville » urbain.



Construction d'un puits et achat de chèvres

LIEU : au nord du Niger

CONTEXTE : le Niger fait partie des pays les plus pauvres du monde. Son économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation de ses matières premières. L'élevage à lui tout seul représente 14 % du PIB et fait vivre près de 30 % de la population.

La campagne 2004-2005 a été désastreuse, en raison de la sécheresse et de l'invasion des criquets pèlerins. Avec la famine de 2005, plus de 3 millions de personnes connaissent de graves problèmes. Les Touaregs qui vivent quasi uniquement de l'élevage sont particulièrement touchés. L'eau est essentielle pour faire vivre le troupeau dont dépend la vie des hommes. Le campement de Takia qui comprend environ 2 000 personnes est très isolé.

En 2004, CDC tiers monde a déjà aidé cette population par la création de 5 coopératives féminines, projet qui a responsabilisé les femmes en leur permettant de disposer d'aliments de base, de médicaments et d'une caisse de secours pour prévenir les aléas futurs.

OBJECTIF : lutter contre la pauvreté et prévenir les crises alimentaires dans le campement touareg de Takia.

Nature de l'investissement : creusement d'un puits, achat de chèvres et création d'une boutique coopérative féminine.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Orion Amanar

FINANCEMENT ACCORDÉ : 12 900 € sur un budget de : 17 200 €



BILAN au 22 mars 2007

Les travaux du puits de Takia ont débuté fin juin 2006 et le creusement a progressé très vite. Les puisatiers n'ont pas rencontré de couche rocheuse. Les buses en ciment ainsi que les 4 poulies et leur support en bois ont été posés en fin d'année.

Le bureau de la coopérative a été élu. La boutique est un « hangar » en cannes de mil sous une charpente faite de branchages divers. Un magasin en briques de banco est ultérieurement prévu. Les achats pour la boutique ont été faits chez un grossiste de Tchintabaraden, la ville la plus proche.

Le projet prévoit aussi l'achat de 480 chèvres ; à ce jour un cheptel de 320 chèvres a été acheté. Les prix sont restés élevés : du fait des oranges tardifs mais abondants, il y avait beaucoup d'herbe et les éleveurs n'étaient pas pressés de vendre. Selon leur composition, 80 familles ont reçu 3, 4 ou 5 chèvres. L'opération se fait par le remboursement des chèvres données (lesquelles sont données à d'autres familles), dans le cadre d'un micro crédit particulier, sans mouvement d'argent et sans frais.



Construction d'un centre polyvalent

LIEU : à l'ouest du Sénégal

CONTEXTE : à Sand, petit village sérère situé à 6 km de Ndiagianiao, à l'est de Mbour, les 350 habitants dont la moitié sont des enfants, vivent d'élevage, cultivent le mil et un peu d'arachide. Sand, comme beaucoup de villages ruraux, souffre de l'exode rural. Une invasion de criquets, au cours du deuxième semestre 2004, a fait d'énormes dégâts sur les cultures. Le village est touché par la malnutrition et une cinquantaine d'enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas par manque de moyens.

OBJECTIF : construire un centre polyvalent pour permettre aux 350 habitants du village de bénéficier :

- d'une classe « petite enfance » pour la scolarisation des 45 enfants du village ;
- d'un nouveau lieu pour les cours d'alphabétisation des adultes ;
- d'une case santé pour la surveillance sanitaire des enfants, la lutte contre la malnutrition et la mise en place un programme de vaccination ;
- d'un nouveau lieu pour la boutique communautaire.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : construction d'un centre polyvalent.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Coopération Sautron/Sand

FINANCEMENT ACCORDÉ : 15 000 € sur un budget global de : 27 280 €



BILAN au 22 mars 2007

Lors de leur voyage à Sand, en novembre et décembre 2006, plusieurs membres de l'association Coopération Sautron-Sand ont constaté l'avancement des travaux du centre polyvalent.

Le bâtiment est achevé ; il reste à effectuer les finitions intérieures, l'aménagement du terrain, la clôture et la pose d'un portail et d'un portillon.

Le centre polyvalent va permettre d'abriter :

- la classe des petits (40 enfants sont déjà inscrits) ; des parrainages sont mis en place pour financer le salaire de l'enseignant ;
- une pièce accueillant les cours d'alphabétisation des adultes en sérère, la langue de leur ethnie ;
- la case santé pour une meilleure surveillance sanitaire des enfants et lutter contre la malnutrition, assurer les pansements simples par une personne du village formée au dispensaire, mettre en œuvre un programme de vaccination avec l'infirmière du secteur et organiser des « causeries » sur la prévention des maladies et la régulation des naissances ;
- la boutique communautaire du village.



Construction d'une structure éducative à vocation agricole

LIEU : au nord de la Colombie.

CONTEXTE : la vallée « d'El Junco » est une région très pauvre et démunie. Depuis plus de 30 ans, elle subit les conséquences directes du développement d'activités illégales parmi lesquelles la culture de la marijuana et la culture de la coca.

En juillet 2004, le gouvernement colombien a lancé une vaste opération d'éradication de la coca qui a brutalement fragilisé la situation économique et sanitaire des indiens kogis déjà largement éprouvés par les conflits et les tensions qui traversent la région.

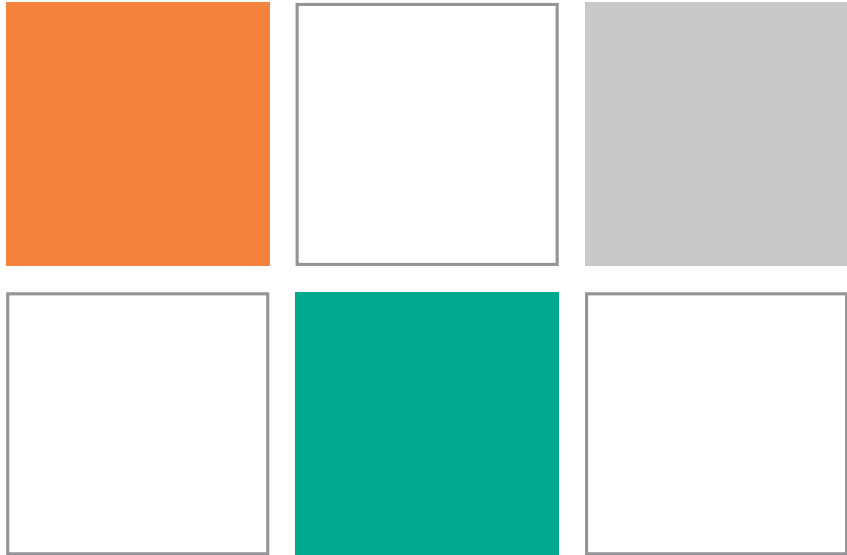
Aujourd'hui, les populations locales souhaitent se prendre en charge pour améliorer leur situation économique et sociale et donc leur futur. L'association « Tchendukua - Ici et Ailleurs » vient leur apporter cet appui indispensable pour réussir.

OBJECTIF : mettre en place un ensemble de structures éducatives à vocation agricole afin de tendre vers une autonomie alimentaire, économique et de gestion.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : construction d'infrastructures éducatives et agricoles, achat de matériels éducatifs et agricoles, semences et moyens de gestion.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Tchendukua – Ici et Ailleurs

FINANCEMENT ACCORDÉ : 10 000 € sur un budget de : 157 550 €



BILAN au 22 mars 2007

Un projet avait été sélectionné par l'Assemblée générale en 2005.

Au début de l'année 2006, alors que la convention avec l'association partenaire n'avait pas encore été signée, la disparition tragique en Colombie du correspondant de l'association a obligé celle-ci à suspendre ses actions pendant plusieurs mois.

Plusieurs missions ont été menées pour évaluer la situation. Compte tenu des mesures prises sur le terrain, l'association Tchenducka a décidé qu'il était possible et nécessaire de poursuivre les actions. Pour des raisons de sécurité, le projet d'école se développera sur le versant sud de la Sierra, à 300 km du lieu initial. Ce nouveau projet sera piloté par Claude Schwarb qui a géré et développé plusieurs dizaines de projets similaires en Colombie.

La convention de partenariat entre CDC tiers monde et l'association Tchendukua – Ici et Ailleurs a été signée le 16 octobre 2006 ainsi que le 1er versement correspondant à 50 % du montant de notre soutien financier.

Début mars 2007, l'association, nous informe que les indiens Kogis ont demandé de repousser de 3 mois le démarrage du projet, le temps qu'ils se réunissent pour valider ensemble le projet, les processus possibles et les objectifs. Fin avril, l'association nous informera des décisions prises.

Compte tenu de ces dernières informations et de la forte implication des populations locales, le Conseil d'administration décide de continuer à le soutenir.



Electrification d'une école et d'une maternité

LIEU : au nord est du Burkina Faso

CONTEXTE : l'extrême pauvreté du Burkina Faso s'explique par sa forte croissance démographique et l'aridité des sols. Gros bourg de 2 000 habitants, Koïrezena dispose d'une école, d'un dispensaire et d'une pharmacie construits en 1986.

Le projet est porté par la Commission Villageoise de Gestion des Terroirs qui regroupe toutes les associations et groupements du village. Elle planifie et met en œuvre des projets de développement collectifs : santé, éducation, etc...

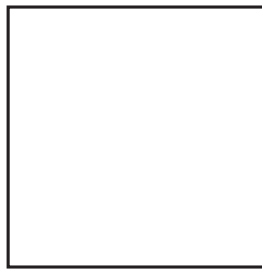
La CVGT gère entre autre le programme Village d'Accueil TDS mis en œuvre avec l'aide de Tourisme et Développement Solidaires. Ce programme lui permet de dégager un revenu régulier tiré de la vente des séjours touristiques ainsi qu'une marge bénéficiaire affectée au financement de micro projets de développement.

OBJECTIF : électrifier l'école et la maternité du village par un système de batteries alimentées par l'énergie solaire pour assurer les travaux du soir des enseignants, les études des enfants et les accouchements de nuit.

NATURE DE L'INVESTISSEMENT : achat de lampes solaires, régulateurs de tension et batteries.

ASSOCIATION PARTENAIRE : Tourisme et Développement Solidaires (TDS)

FINANCEMENT ACCORDÉ : 1 830 € sur un budget de : 1 835,48 €



BILAN au 22 mars 2007

En novembre 2005, 15 collaborateurs de la Caisse des Dépôts ont participé aux 2 voyages solidaires proposés par l'ASOC et le CSE au Burkina-Faso. Au cours de ce voyage, ils ont séjourné durant 8 jours à Koïrezena, village d'accueil de TDS, et partagé la vie quotidienne du village en vivant à son rythme. Ils ont choisi de dédier leur contribution personnelle de 1 425 €, doublement par CDC tiers monde à :

- un projet de développement du village de Koïrezena pour un montant de 1 830 € ;
- un projet de développement des 3 autres villages d'accueil de TDS pour un montant de 1 020 €.

A Koïrézéna le projet est terminé et nous avons financé :

- l'électrification de la maternité du village pour un montant de 915 € ;
- la fabrication de tables et de bancs de l'école primaire pour un montant de 915 €.

En l'absence de demande des autres villages, le Conseil d'administration a décidé de reporter le financement de 1 020 € sur un autre projet du village de Koïrezena. Début février 2007, CDC tiers monde a reçu 2 représentants du village de Koïrezena accompagné du délégué général de TDS pour faire le point sur le 1^{er} projet et envisager le financement d'un autre projet.

Crédits photos : Actions Mongolie - Benoît Colombel - Aide à nos amis de Kompienga - SOS Enfants -
Sourires d'Enfants - Solidarité Europe - Tiers Monde - SOS Sahel - UNCLE - Ensemble Pour les Indiens du Guatemala -
Orion Amanar - Coopération Sautron/Sand - TDS -

Maquette et impression : Imprimerie Caisse des Dépôts

Octobre 2007



CDC tiers monde

Association loi 1901
56 rue de Lille – 75 356 Paris 07 SP
+ 33 (0)1 58 50 41 75
<http://www.cdc-tiersmonde.org>